

Compte rendu de séance du 7 avril 2017

Secrétaire(s) de la séance: Caroline CIVARD

Un tour de table est fait lors duquel les élus ont donné le compte rendu des différentes réunions ou commissions à laquelle ils sont associés.

Décision de l'assemblée sur les divers dossiers présentés par Mr le Maire.

Demande de subvention auprès du conseil départemental pour la rénovation de la voirie forestière. Il s'agit des chemins non goudronnés répertoriés par les services de l'état. Un devis de l'entreprise Portal est joint au dossier pour un montant de 81880 euros. Après réception de l'attribution de subvention le dossier sera discuté en conseil municipal pour prioriser les travaux sur 3 ans.

Acceptation du devis de reprise du dernier bac à Leignec. L'entreprise CHAUT FOLLEAS va intervenir les travaux d'un montant de 21000 euros seront financés partiellement par un emprunt de 20000 euros.

Elagage, les travaux sont commencés, avec accord de l'entreprise les heures de taille sous fil THD seront partagées entre les deux collectivités; Les dernières interventions se feront en automne.

CAO Voirie Leignec. l'entreprise EIFFAGE est retenue pour un montant de 66860 euros, les travaux seront réalisés après le 15 juin du village du Mont à la route de St Hilaire et financés pour partie par emprunt de 60 000 euros. Les propositions seront présentées au prochain conseil.

Une nouvelle consultation sera faite pour les fossés et purges le long de la voie.

CAE : après entretien avec les différents candidats, Mr HABOUGIT Jean Paul, éligible au CAE commencera son contrat de 22 heures/semaine le 1^{er} juillet 2017.

Le conseil municipal valide la demande résiliation du contrat de location de Monsieur LANTZ Pascal au 1^{er} juillet prochain.

COMPTE DE GESTION - COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET PREVISIONNEL

CCAS résultats du compte administratif conforme au compte de gestion avec un excédent de 259.52 euros et une reprise au budget 2017 de 3436.75 euros.

ASSAINISSEMENT résultats 2016 : en fonctionnement + **23393.33** et **-4018.44** en investissement. Au budget prévisionnel après écriture des RAR (restes à réaliser) et reprise des résultats 2015, la somme de **+6152.10 €** est reprise en recettes de fonctionnement. Un emprunt est voté au budget pour financer la réhabilitation du troisième bac.

COMMUNE : résultats 2016 : en fonctionnement + 95852.58 € et -28 595.95 € en investissement. Au budget prévisionnel après écriture des RAR (restes à réaliser) et reprise des résultats 2015, la somme de 102 750.93 est reprise en recettes de fonctionnement et la somme des + 65 794.37 affecté au 1068.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.